

FRANCE « J'ai mal à ma laïcité ». Histoire d'un instituteur qui a osé ouvrir la Bible en classe Les soutiens de Matthieu Faucher, enseignant sanctionné pour avoir fait étudier des extraits bibliques dans sa classe de CM1-CM2 à Malicornay (Indre) [voir EREnews 2017, n.3, p.8], se sont réunis le 26 février 2020 aux éditions de l'Harmattan, en présence de Régis Debray et de plusieurs spécialistes de l'enseignement du fait religieux (Isabelle Saint-Martin ancienne directrice de l'IESR, Jean Claude Petit de La Vie, Pierre Kahn formateur universitaire des enseignants, René Chiche auteur de La Disinstructon nationale, éd.Ovadia). L'instituteur y a prononcé un discours sur son histoire et ses motivations (lire son texte intégral : EREnews 2020_1 8 http://www.lavie.fr/actualite/documents/que-l-education-nationale-confonde-culture-et-catechisme-estinqietant-27-02-2020-104282_496.php). L'intellectuel Régis Debray, auteur du Rapport officiel L'enseignement du fait religieux à l'école (Odile Jacob, 2002), a exprimé son soutien à l'instituteur incriminé par sa hiérarchie. « Je voudrais remercier le courage de Matthieu Faucher. [...] Je constate qu'on ne fait pas confiance à l'intelligence aujourd'hui au ministère de l'Éducation nationale. Je pense que c'est un manque d'esprit laïc, un déficit de laïcité lié à la peur ». [...] « Il faudrait procéder à une psychanalyse. Il y a manifestement une répression, une censure ». [...] « J'ai tourné la page parce que j'ai constaté que le gouvernement s'en fout et que l'État a peur ». René Nouailhat, organisateur de cette réunion, auteur de La Leçon de Malicornay. Le fait religieux pris en otage (L'Harmattan, 2019, présenté in EREnews 2019, n. 1, p. 23) a exposé les enjeux de ce conflit dans un discours limpide, dont voici quelques extraits : « [...] Croire que l'enseignement sur des faits religieux serait nécessairement un enseignement religieux est aussi bête que de considérer l'enseignement sur les rois de France comme un enseignement royaliste ». Nous savons que l'ignorance favorise les impostures qui usent des croyances pour jouer des crédulités, au mépris des acquis de la raison et des savoirs religieux eux-mêmes. Ceux-ci, en période de confusions, tendent à se replier sur ce qu'ils considèrent comme leurs fondamentaux, au risque de les radicaliser en fondamentalismes. Nous savions moins que les invocations du "principe de laïcité" pouvaient elles aussi se déployer dans une même logique mortifère, sur fond d'ignorance de l'histoire même de la laïcité. [...] Il y a en France une salutaire distinction du religieux et du profane, des Eglises et de l'Etat : ce qu'on appelle "laïcité de séparation". Mais pour "faire société", quelles que soient les positions croyantes ou incroyantes de chacun, c'est plutôt une "laïcité inclusive". Nous conjugons ces deux versants de la laïcité, qui ne devraient pas avoir les mêmes modalités d'exercice ni d'application. Leur brouillage crée des situations calamiteuses, comme l'illustrent tant de démissions républicaines ou de répressions abusives. Laïcité de séparation et laïcité inclusive se croisent à l'école : la première avec l'obligation de neutralité pour le personnel enseignant, la seconde avec l'accueil sans discrimination religieuse des élèves à l'école, où les faits religieux doivent pouvoir être étudiés selon les procédures de la raison propres aux diverses disciplines. [...] Le recours du Ministère n'entend rien à cette nécessité. Je cite le texte du recours page 4 : "Remédier à l'analphabétisme religieux est une tâche qui ne relève en aucun cas des missions de l'enseignement public". Nous voilà revenus en régime de "laïcité d'incompétence" ! Car si l'école, lieu par excellence de la formation de l'esprit critique, se refuse à parler des religions dans un cadre laïque, elle offre sur un plateau à des charlatans prosélytes le quasi monopole du discours sur les religions. Elle déserte le terrain impératif et stratégique de la prévention des radicalisations. Elle trahit de ce fait sa mission propre d'Education Nationale. Il est consternant que ce soit des autorités de cette institution d'Etat qui contrarient ainsi les efforts d'enseignants qui, comme Matthieu Faucher, cherchent à faire mieux comprendre à leurs élèves notre monde et son histoire. Dans un contexte multiculturel et pluri-religieux, l'instituteur de Malicornay avait certainement raison d'insister particulièrement sur le patrimoine biblique, parmi les autres thèmes culturels qu'il abordait. N'oublions pas l'interpellation de Dominique Ponnau, ancien directeur de l'Ecole du Louvre : "Comment accueillerons-nous l'étranger si, à nous-mêmes, nous sommes devenus étrangers ?" La transmission de ce patrimoine est une exigence laïque. C'est aussi une urgence politique.